



# Rapport d'activités 2022

Nature +, développement et recherche appliquée  
au service des milieux tropicaux

# Table des matières



<b>EDITORIAL</b>	3
<b>GOVERNANCE DE NATURE+</b>	4
<b>CHARTRE DE VALEURS DE NATURE+</b>	5
<b>LES PROJETS NATURE+</b>	
Foresterie sociale – Agroforesterie – Développement – Conservation	6
Aménagement – Exploitation – Certification – FLEGT	9
Dynamique des peuplements – Sylviculture – Recherche appliquée	13
<b>LA VIE DE L'ASSOCIATION</b>	19
<b>PARTENAIRES</b>	22
<b>ACRONYMES ET DRAPEAUX</b>	23

# Editorial

Dr. Cédric Vermeulen | Président de Nature+



Si 2021 fut une année de changements pour Nature+, 2022 est une année de consolidation. Les nouveaux projets, ainsi que les accords de partenariats signés ou en négociation que vous allez découvrir dans ce rapport, sont la meilleure preuve que notre association apporte un savoir-faire reconnu dans la gestion durable des forêts tropicales.

L'appui de Nature+ à la gestion de la périphérie d'aires protégées progresse encore, avec une nouvelle zone d'intervention dans le Parc National de la Garamba (RDC) prévue en 2023, et une visite de l'Aire de Conservation de Chinko (RCA) également prévue afin d'évaluer un appui de notre association.

Les conventions avec les compagnies forestières ont été renouvelées ou initiées. Pour certaines, le champ d'action a été élargi, allant au-delà des aspects sylvicoles pour intégrer la gestion de la faune dans les concessions forestières, ainsi qu'un appui-conseil sur le « social externe ». Pour rappel, Nature+ a élaboré une charte éthique et ne s'engage qu'avec des acteurs souhaitant contribuer véritablement à une gestion forestière durable, et les conventions sont signées avec des compagnies forestières certifiées.

La vision de Nature+ de gérer la forêt à une échelle paysagère se concrétise, en appuyant d'un côté un réseau d'aires protégées, et de l'autre des concessions forestières qui permettent une utilisation durable du bois d'œuvre. Nous pensons plus que jamais qu'il est primordial de donner de la valeur aux forêts pour assurer leur protection.

L'exploitation du bois d'œuvre, une ressource renouvelable, est en effet compatible avec le maintien du couvert forestier et des services écosystémiques rendus par la forêt. Pourtant, l'inscription en Annexe II de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) de plusieurs espèces de bois d'œuvre exploitées en Afrique centrale, dont le padouk et le doussié, aura des conséquences sur la rentabilité de cette activité. Et ce, bien que les résultats d'une année de recherches réalisées dans le cadre d'un de nos projets (VulEss, plus de détails à l'intérieur) montrent que ces deux espèces ne sont pas menacées, car elles sont abondantes et se régénèrent sans difficulté.

Cette pression sur les pays du Sud pour exploiter une ressource renouvelable peut avoir comme conséquences une promotion d'autres ressources dont l'huile de palme, au détriment de la forêt devenue non rentable. Et dans les mots du Prof. Jean-Louis DOUCET, administrateur de notre association, « *une catastrophe qui pourrait être évitée si on reconnaissait enfin les vertus réelles des bois tropicaux dont l'image a été ternie par des décennies de désinformations* ». Ces faits ont amené Nature+ à intégrer le conseil d'administration de l'ATIBT en 2022.

Autre but de notre association, l'appui à la formation prend également de la force cette année. Notre participation au Jobs Days 2022 à Kinshasa témoigne une fois de plus de notre volonté de contribuer au transfert de compétences vers les pays où nous nous déployons.

Afin de renforcer les liens avec la Faculté de Gembloux Agro-Bio Tech, un programme d'insertion professionnelle verra le jour en 2023. Ce programme donnera chaque année à un ou deux jeunes diplômés de GxABT l'opportunité de passer de l'enseignement au pouvoir d'action, avec l'idée d'agir concrètement aux côtés de nos équipes pendant une durée de 6 à 12 mois. Une belle aventure complémentaire pour les jeunes ingénieurs désireux de s'engager pour la gestion durable des forêts tropicales !

Vous le constaterez : les défis changent, mais la lutte ne cesse jamais !



# Gouvernance de Nature+

L'organisation de Nature+ est **tripartite** et se compose de :



## Assemblée Générale

Le pouvoir souverain de l'association est détenu par l'**Assemblée Générale**, constituée de 34 membres, qui nomme les Administrateurs



## Conseil d'Administration

6 à 8 administrateurs, dont 2 de l'axe de ressources forestières de Gembloux Agro-Bio Tech. Actuellement **8 administrateurs**, dont 2 Pr africains.



## Equipe opérationnelle

Pour la gestion quotidienne, le CA délègue une partie de ses pouvoirs à la **Directrice**.

**Equipe pluridisciplinaire** composée d'experts ayant tous une expérience confirmée en Afrique centrale.

RAF / Gestionnaires de projets / Assistants Techniques terrain

Les 8 administrateurs actuels de Nature+ sont:



Dr. Roseline BEUDELS  
**Administratrice**



Ir. Christophe BURTON  
**Administrateur**



Dr. Jean-Louis DOUCET  
**Administrateur**  
(et membre GxABT)



Dr. Olivier HARDY  
**Administrateur**



Dr. David MONTICELLI  
**Administrateur**



Dr. Bonaventure SONKE  
**Administrateur**



Dr. Alain SOUZA  
**Administrateur**



Dr. Cédric VERMEULEN  
**Président**  
(et membre GxABT)

# Équipe opérationnelle



Cecilia JULVE  
Directrice



Marie-Alice NOIZET  
Responsable Administration  
et Finances



Franck MONTHE  
Coordinateur de  
projets



Vincent BAILLY  
Gestionnaire de  
projets



Alexandre TRÉGOURÈS  
Assistant Technique –  
Projet PNOK-Ecofac 6



Florence BIANEN  
Assistante Technique –  
Projet PNOK-Ecofac 6



Nils BOURLAND  
Collaborateur indépendant –  
Projet GAAC

# Charte de valeurs Nature+



Nature+ est une association spécialisée dans la **gestion durable des milieux naturels** et **semi-naturels**, en particulier des écosystèmes forestiers africains.

Nature+ est une **association sans but lucratif**. À ce titre, les mandats d'administrateurs sont bénévoles. Les fonds servent exclusivement au fonctionnement de l'association, à la formation et au développement des activités en accord avec les statuts de l'association. Nature+ effectue ses dépôts auprès d'organismes financiers pourvus d'une charte éthique, en accord avec ses propres valeurs.

Nature+ travaille avec **rigueur** dans le cadre d'une **démarche scientifique**.

Nature+ collabore exclusivement avec des **organismes** s'engageant à **gérer durablement des ressources naturelles** renouvelables selon des normes évaluées par des institutions indépendantes et garantissant la mise en œuvre et le respect d'un échéancier en certification. Nature+ ne collabore pas avec des organismes qui, de par la nature même de leurs activités, génèrent de manière directe ou indirecte de graves préjudices à l'environnement. Nature+ applique à ce titre le **principe de précaution** et considère la politique de Groupe dans son ensemble.

Nature+ œuvre dans le **respect des droits syndicaux** et du **travail**, en Belgique et dans les pays d'intervention. Nature+ ne travaille pas avec des organismes dont l'activité même est de nature à spolier les droits fondamentaux de ses employés ou des populations locales.

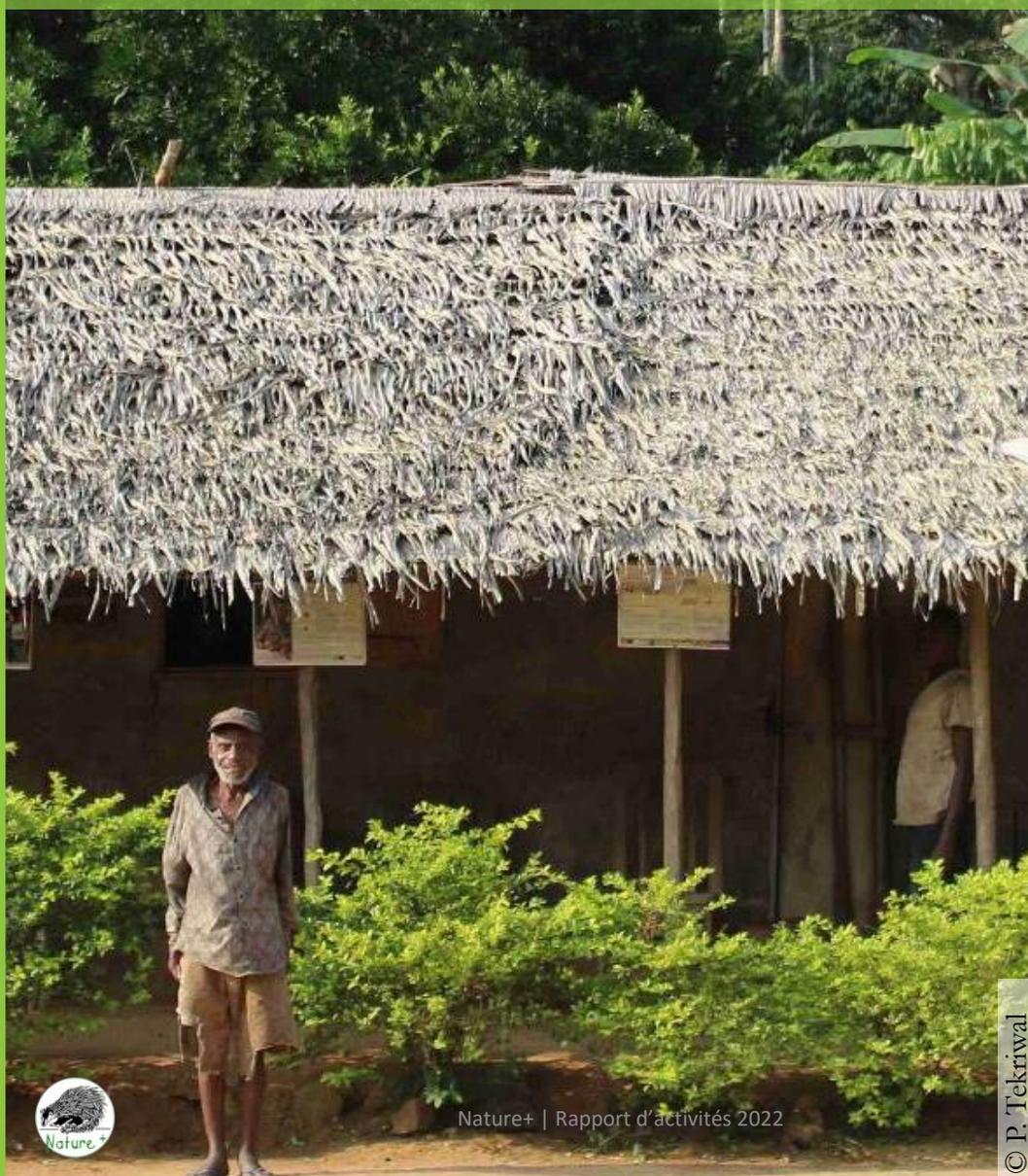
Nature+ prône le **transfert de compétences** et appuie le renforcement des capacités humaines dans les pays où elle intervient. Ainsi, Nature+ s'associe à des partenaires locaux partageant ses valeurs et participe notamment à la mise en œuvre des **politiques nationales de développement durable**.



# Les projets Nature +

Détails des activités 2022

Programme « Foresterie Sociale – Agroforesterie –  
Développement - Conservation »



# Projet PNOK : Conservation des ressources naturelles et développement durable du Parc National Odzala-Kokoua

Bailleur de fonds : UE | Partenaires : APN, FOKL, GxABT - ULiège | 2018 - 2023



## Objectifs du projet

L'objectif spécifique du projet est de préserver la biodiversité du Parc National d'Odzala-Kokoua et de sa périphérie de façon intégrée et durable.

Nature+ est responsable du développement des activités socio-économiques en périphérie du PNOK, en associant les populations riveraines et en assurant la durabilité des services écosystémiques.

## Activités menées en 2022

Une plateforme de dialogue des acteurs situés en périphérie du PNOK a été créée.



© A. Trégourès

La mangue sauvage est un Produit Forestier Non-Ligneux (PFNL) dont la filière a été développée avec les populations riveraines du Parc National d'Odzala-Kokoua

Les résultats de la cartographie participative des 33 localités de la périphérie du PNOK ont été intégrés dans son plan d'aménagement ainsi que la possibilité d'accorder l'accès à la zone tampon pour certaines activités spécifiques. Un protocole d'accord pour la réalisation d'une de ces activités (pêche à l'écope au Sud) a été conçu.

Un plan de formation composé de 22 modules et illustré par quatre posters, une émission radio et une courte vidéo a été mis en place pour renforcer la gouvernance associative des Associations de Surveillance et de Développement Durable (ASDD).

Le protocole de gestion du Fonds de Développement Local (FDL) de la FOKL a été intégralement réécrit par souci d'harmonisation avec la législation actuelle. Les FDL a permis de financer 15 projets de développement villageois en 2022.

L'appui au développement d'activités génératrices de revenus a permis d'accompagner 41 planteurs de cacao dans l'amélioration de leurs pratiques et différents essais de transformation. Cinq autres filières ont été créées : mangue sauvage, poivre, maraîchage, arachide et miel.



# Projet RIFOP : Renforcement et Innovation en Foresterie Participative

Bailleur de fonds : FFEM | Partenaires : Noé, Rainforest Alliance | 2022 – 2027



## Objectifs du projet

Le projet RIFoP a été lancé en 2022. Il vise l'amélioration des conditions socio-économiques des populations rurales ainsi que le maintien des fonctions écologiques des forêts du bassin du Congo à travers :

- le développement et la promotion d'une foresterie participative basée sur les ménages, au nord et au sud de la Réserve du Dja (Cameroun) et au nord PNOK (Congo) ;
- la réhabilitation du couvert forestier dans les milieux agricoles villageois à travers des techniques agroforestières ;
- la facilitation de la convergence entre les systèmes traditionnels d'accès au foncier et les législations nationales ;
- le développement des filières économiques durables ;
- le renforcement des droits des femmes (foncier, accès aux filières économiques, technicité) à travers un modèle d'agro-forêt des ménages ;
- la capitalisation des leçons apprises ainsi que leur vulgarisation à des échelles locales, nationales et internationales.

## Activités menées en 2022

Les activités de promotion et de communication sur le projet RIFoP ont débuté en 2022 : un voyage d'échanges au nord de la Réserve du Dja entre les acteurs du Congo et du Cameroun, un séminaire et un jeu collectif à Gembloux et la participation au Cocoa Talk en visioconférence. Le projet a également été présenté au PFBC à Libreville.

Différentes conventions de collaboration ont été établies pour la bonne mise en œuvre des activités futures : avec la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi, avec Noé et Rainforest Alliance, avec EticWood, avec GxABT-ULiège et avec la COMIFAC. La foresterie sociale a été formellement intégrée dans le plan d'aménagement du PNOK.

L'équipe de mise en œuvre du projet, basée au Congo, a été recrutée à la fin de l'année 2022. Elle est constituée d'un coordinateur et d'un assistant technique.

Différentes études ont été menées autour du concept des agro-forêts des ménages : le développement d'une méthode de cartographie et de délimitation des agro-forêts de ménages et la réalisation de tests pilotes au Congo ; et le développement d'une méthode pour le suivi environnemental et participatif de ces agroforêts avec la proposition d'un premier set d'indicateurs.



# Les projets Nature +

Détails des activités 2022

Programme « Aménagement – Exploitation – Certification - FLEGT »



# Projet FLEGT : Gestion technique du Programme d'Appui à la mise en œuvre des APV FLEGT

Bailleur de fonds : AFD, UE | Partenaire : EticWood | 2021- 2024



## Objectifs du projet

L'objectif du programme est de contribuer à la gestion durable des forêts en soutenant la mise en œuvre des APV entre l'Union Européenne et 8 pays (Cameroun, Ghana, Guyana, Honduras, Libéria, République centrafricaine, République du Congo et Vietnam). A terme, ces pays obtiendront des licences FLEGT afin de mettre sur le marché européen des produits forestiers légaux.

## Activités menées en 2022

Nature+ a participé au *VPA Tour* fin septembre. Les échanges ont visé à adopter une position commune grâce à une compréhension globale des défis et des opportunités pour l'avenir des APV. A cette occasion, la mise à jour sur la situation politique dans l'UE a été réalisée, y compris les opportunités et les impacts du règlement de déforestation sur FLEGT. Des réflexions ont été menées pour renforcer les synergies et améliorer la collaboration entre les organisations des pays de mise en œuvre et les organisations de l'UE.

La nécessité de renforcer l'Observation Indépendant (OI) des forêts par les OSC locales a été identifiée comme élément clé pour améliorer la gouvernance forestière et l'application des lois dans les pays. Des TDR appuyant cette démarche ont été élaborés pour le Honduras et le Libéria.

L'OI est un outil puissant pour lutter contre la corruption, améliorer la transparence et détecter la criminalité forestière et l'utilisation illégale des terres. Il permet de recueillir des informations crédibles et vérifiables sur l'application des lois forestières et des questions de gouvernance spécifiques, et il est utilisé pour encourager les gouvernements à prendre des mesures qui traitent directement les problèmes identifiés.

Les rapports d'OI, une fois disponibles en libre accès aux consommateurs européens, leur permettront d'appliquer leur devoir de *due diligence*, en lien avec la future réglementation « Zéro Déforestation » de l'UE. Un appui pour l'homogénéisation de l'information issue de ces rapports est prévu.

Trois newsletters et une fiche de présentation des opérations du programme ont été également produites.



Présentation du Programme EU FLEGT VPA au Carrefour International de Bois à Nantes (02/06/2022)

# Projet IDROC: Intégration de l'imagerie drone dans la certification forestière des écosystèmes tropicaux

Bailleur de fonds : PPECF | Partenaires : Sunbirds, CEA, CIRAD, GxABT - ULiège | 2019- 2022



## Objectifs du projet

Le projet IDROC était un projet pilote particulièrement innovant et expérimental qui a pris fin cette année 2022. Il regroupait des acteurs spécialisés en construction de drones, en valorisation des données drone, en gestion forestière tropicale responsable et des opérateurs forestiers certifiés FSC, afin d'évaluer le réel potentiel de l'imagerie drone pour répondre à certaines exigences légales et de certification du bassin du Congo (planification du réseau routier, suivi des perturbations du couvert forestier, surveillance et suivi de la déforestation...).

Les travaux ont été réalisés sur deux sites pilotes, un dans la concession forestière d'IFO/Interholco (nord de la République du Congo) et l'autre au sein de la concession forestière de Pallisco (sud du Cameroun).



## Activités menées en 2022

Le projet a d'abord traité les aspects pour l'acquisition d'images drone, pour ensuite développer des outils de prétraitement des données, d'aide à la planification et de suivi des perturbations de la canopée.

Les leçons apprises sur cette phase pilote ont été vulgarisées afin de servir de base à l'élaboration d'une solution drone techniquement opérationnelle et financièrement adaptée pour les opérateurs forestiers. Il s'agira notamment de développer des applications informatiques « *Open source* » (avec optimisation des chaînes de traitement développées sur iDROC et développement d'interfaces « *user-friendly* ») permettant l'utilisation rapide de l'imagerie drone sur des surfaces de plusieurs milliers d'hectares et un changement d'échelle pour un usage à l'ensemble des opérateurs forestiers du bassin du Congo.



Les photos aériennes géo-localisées permettent de mesurer la largeur des routes, des pistes de débardage et des trouées, et de détecter les campements illégaux (photo de gauche)



# Plan d'Aménagement Grumcam

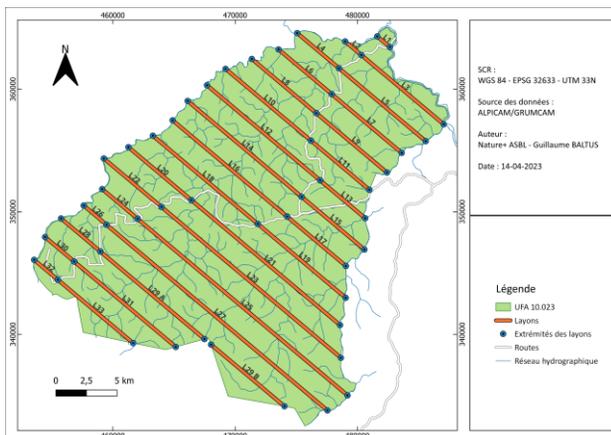
Bailleur de fonds : Grumcam – Alpicam | Partenaire : Grumcam - Alpicam |  
2022 - 2023



## Objectifs du projet

Une convention entre l'entreprise Grumcam - Alpicam a été signée en août 2022 pour la révision du plan d'aménagement de l'UFA 10.023. Cette révision est notamment réalisée dans le cadre de la démarche de Grumcam d'obtenir la certification de gestion durable FSC.

L'appui de Nature+ s'articule autour de deux points : (1) la réalisation de l'inventaire d'aménagement (taux de sondage 1%) et (2) l'analyse des données et la rédaction du plan d'aménagement.



Le plan de sondage de l'UFA 10.023 pour l'inventaire d'aménagement est basé sur des layons parallèles et des placettes d'inventaire (Source : Grumcam et Nature+)

## Activités menées en 2022

Une première mission a été réalisée au Cameroun en août 2022 pour la formation des équipes d'inventaire chargées d'identifier les espèces végétales présentes dans la concession. Au cours de cette mission, le travail des équipes d'ouverture des layons a été contrôlé. L'équipe d'inventaire de Grumcam a réalisé quatre sorties de comptage entre août et décembre 2022, une dernière sortie étant prévue pour janvier 2023.

L'inventaire d'aménagement permettra d'identifier les essences qui seront exploitées, de définir leurs diamètres minimums d'exploitation et d'estimer les volumes de bois qui seront produits, pour estimer leurs densités.

## Informations supplémentaires

Le projet se poursuit en 2023 avec l'analyse des données et la rédaction du plan d'aménagement. Une seconde mission de contrôle du travail de layonnage et de comptage sera effectuée à l'issue de l'inventaire d'aménagement.

Nature+ apportera également un appui pour le contrôle qualité des études socio-économiques et fauniques réalisées par Grumcam.

# Les projets Nature +

Détails des activités 2022

Programme « Dynamique des peuplements – Sylviculture – Recherche appliquée »



# Projet GAAC : Guide sur les Arbres d'Afrique Centrale comme outil d'aide à l'aménagement, la gestion durable et la certification des forêts

Baillleur de fonds : PPECF | Partenaire : GxABT - Uliège, CIRAD, MRCA | 2021- 2023



## Objectifs du projet

Ce projet ambitionne de produire un guide sur les arbres d'Afrique centrale, simple, ludique et complet, qui puisse servir de référence pour accompagner et faciliter la gestion forestière au quotidien. Il permettra d'aider à l'identification des espèces lors des inventaires et synthétisera les informations essentielles à prendre en compte pour une gestion optimale et durable qui coïncide avec les critères de la certification.

Ce guide, en détaillant également les propriétés technologiques des bois, aura aussi pour but d'appuyer la promotion commerciale de nouvelles essences.

Ce projet vise à terme la description de 500 espèces, ce qui correspond à la richesse moyenne d'une concession forestière d'Afrique centrale.

## Activités menées en 2022

Les activités du projet se répartissent en 3 volets:

### Volet écologique/botanique

La rédaction des fiches « espèce » s'est poursuivie. Le modèle a été affiné, permettant en théorie une automatisation de la mise en page. Les rubriques et leur importance respectives ont également été revues.

Des pictogrammes pour illustrer les caractéristiques écologiques des espèces ont été conçus. Un total de 100 nouvelles fiches ont été rédigées.

### Volet bois

La recherche des échantillons des espèces cibles dans les xylothèques de l'ULiège et du DEMNA a été réalisé. Les échantillons ont été poncés et scannés. Pour compléter ces scans, les partenaires du projet ont été contacté afin de pouvoir disposer de leurs propres bases d'images.

Le Musée Royal de l'Afrique centrale a rejoint l'équipe du projet et a mis à disposition sa base d'images. Ainsi, les premiers échantillons de la xylothèque de Yangambi (RDC) ont été répertoriés, poncés et scannés.

### Volet commun aux deux tomes

Une base de données faisant l'état des lieux de l'avancement du projet (liste des espèces et leur taxonomie la plus actuelle, photos disponibles, fiches terminées) a été mise au point. Cette base de données coordonne le travail des différents acteurs et est mise à jour périodiquement avant de trouver une solution de document de partage commun.



# Projet UFA-REFOREST : Reboisement dans les Unités Forestières d'Aménagement au Cameroun



Bailleur de fonds : UE |  
Partenaires : ATIBT, GxABT - ULiège, Pallisco,  
Grumcam - Alpicam, Sefac, Seef, ENSET | 2021 - 2025



## Objectifs du projet

Le projet UFA-REFOREST vise à contribuer à une gestion durable des forêts de production de bois d'œuvre du Cameroun en mobilisant les acteurs concernés, privés et publics, autour du reboisement et des stratégies de gestion forestière future.

L'objectif spécifique du projet est d'enrichir, par une approche participative et inclusive, les Unités Forestières d'Aménagement (UFA) en espèces locales au Cameroun.

Le projet ambitionne:

- d'enrichir 21 500 trouées d'abattage dans les UFA en espèces locales, et 100 ha de plantations en plein ;
- de mettre en place un système de monitoring capitalisant les résultats antérieurs de plantations réalisées au Cameroun et assurant le suivi de la performance des enrichissements ;
- d'associer l'administration forestière en charge des aspects sylvicoles, le secteur forestier privé et les communautés riveraines aux activités du projet ;
- de capitaliser et diffuser les résultats du projet en vue de leur réplification.

## Activités menées en 2022

L'atelier de lancement du projet a eu lieu à Yaoundé en mars 2022 et a regroupé plus de 50 personnes.

Les cinq pépinières des sociétés impliquées dans le projet ont été agrandies ou améliorées pour une capacité de production d'environ 150 000 plants. Presque 90 000 plants de 37 essences différentes ont été produits en 2022.

Près de 8 hectares ont été reboisés sur des parcelles en milieux dégradés et 320 hectares de forêt dans les trouées d'abattage et les parcs. Cela représente un total de 15 000 plants, dont 27% sont des essences à haute valeur patrimoniale. Ce travail a été effectué en collaboration avec les communautés riveraines, et ce sont 160 personnes (dont 23% des femmes et des peuples des forêts) qui ont contribué au reboisement.



© UFA- REFOREST Project

Pépinière installée dans une concession partenaire



## Projet VulEss: Actualisation du statut de vulnérabilité des espèces ligneuses exploitées en Afrique centrale

Bailleur de fonds : PPECF | Partenaires : GxABT - ULiège, ATIBT, Sylvafrica, TEREa et FRMi, ANPN, l'autorité scientifique CITES Gabon et l'autorité de la Liste Rouge pour l'Afrique centrale des plantes (CARLA/UICN) | 2021 - 2022



### Objectifs du projet

La liste rouge de l'UICN joue un rôle crucial dans la sensibilisation de l'opinion publique aux menaces subies par les espèces animales et végétales. Les espèces exploitées pour le bois d'œuvre ne font pas exception. Or les évaluations de certaines d'entre elles remontent à plus de 20 ans et ont été réalisées selon des méthodologies qui ne sont plus en adéquation avec les normes actuelles.

Le projet VulEss a actualisé le statut de vulnérabilité des espèces ligneuses exploitées en Afrique centrale à partir de données scientifiques robustes. Dix-neuf espèces ont été retenues en fonction de l'ancienneté de leur évaluation et de leur importance économique.



© VulEss Project

Atelier d'actualisation de la liste rouge de l'UICN : 19 espèces de bois d'œuvre d'Afrique centrale (Libreville, Gabon)

### Activités menées en 2022

Pour modéliser l'évolution des populations de ces 19 essences, les analyses ont considéré les différentes utilisations de terres : aires protégées, concessions forestières et domaine non-permanent. Des données d'inventaires forestiers sur près de 22 millions d'hectares et des données démographiques issues de plus de 20 ans de recherche sur la dynamique forestière en Afrique centrale menées par le collectif DYNAFAC ont été mobilisées.

Le critère A3 de l'UICN a été principalement utilisé. Il s'agit d'évaluer la réduction de la population prévue, déduite ou supposée dans le futur en intégrant l'effet de l'exploitation forestière et de la perte ou de la détérioration de la qualité de l'habitat.

Sur les 19 espèces étudiées, trois présentent une diminution de plus de 30% et ont été classées vulnérables. Il s'agit du Kosipo (*Entandrophragma candollei*), du Tali (*Erythrophleum ivorense*) et de l'Ayous (*Triplochiton scleroxylon*). Bien que cette étude ait classé le Padouk (*Pterocarpus soyauxii*) et le Doussié (*Afzelia bipindensis*) comme non vulnérables, elles ont été récemment incluses en annexe II de la CITES. Ce fait démontre la nécessité de considérer des évaluations récentes et robustes des statuts de vulnérabilité avant toute nouvelle volonté de classement d'espèces commerciales en annexe II de la CITES.

## Conventions sylvicoles

Baillleur de fonds : Entreprises partenaires sous la forme d'une convention de collaboration | Partenaires : Pallisco, Grumcam - Alpica, Precious Woods Gabon | 2022



### Objectifs du projet

Les conventions sylvicoles établies entre Nature+ et les entreprises forestières ont pour but d'apporter un appui technique sur base des besoins spécifiques de l'entreprise. Ces appuis concernent :

- le suivi des dispositifs d'étude de la dynamique des peuplements forestiers et des enrichissements forestiers ;
- le contrôle de la bonne gestion des pépinières ;
- des études approfondies de l'écologie et la sylviculture d'espèces sensibles ;
- la définition et le suivi de programmes de travail annuels des équipes chargées de ces aspects ;
- le traitement des données, l'analyse des résultats et la rédaction des rapports sur ces aspects ;
- la conception et la gestion d'outils de traitement des données et d'analyse des résultats ;
- le renforcement des capacités du personnel ;
- un conseil scientifique et un appui à la certification.

### Activités menées en 2022

Les missions de conseil, contrôle, d'évaluation et de suivis annuels ont lieu deux fois par an sur chaque site. Des réunions de restitution au siège de l'entreprise sont assurées selon une fréquence demandée, en général lors de chaque mission sur site.

Un suivi des activités à distance est effectué. Il concerne également la validation des rapports hebdomadaires et mensuels. Un rapport annuel d'activités est produit régulièrement et est accompagné d'un planning pour l'année suivante.

En 2022, les conventions sylvicoles ont été renouvelées avec Pallisco (Cameroun) et Precious Woods Gabon (Gabon).

Afin de vulgariser les efforts fournis pour améliorer la gestion forestière, le [film](#) "De la graine à la fenêtre : la gestion durable et certifiée des forêts tropicales" a été produit en collaboration avec Precious Wood Gabon et Millet.



Enrichissement des trouées d'abattage comme appui à la régénération forestière post-exploitation



# Projet P3FAC : Partenariat Public Privé pour gérer durablement les Forêts d'Afrique Centrale

Baillleur de fonds : FFEM | Partenaires: ATIBT, COMIFAC, CIRAD, GxABT - ULiège | 2017– 2022



## Objectifs du projet

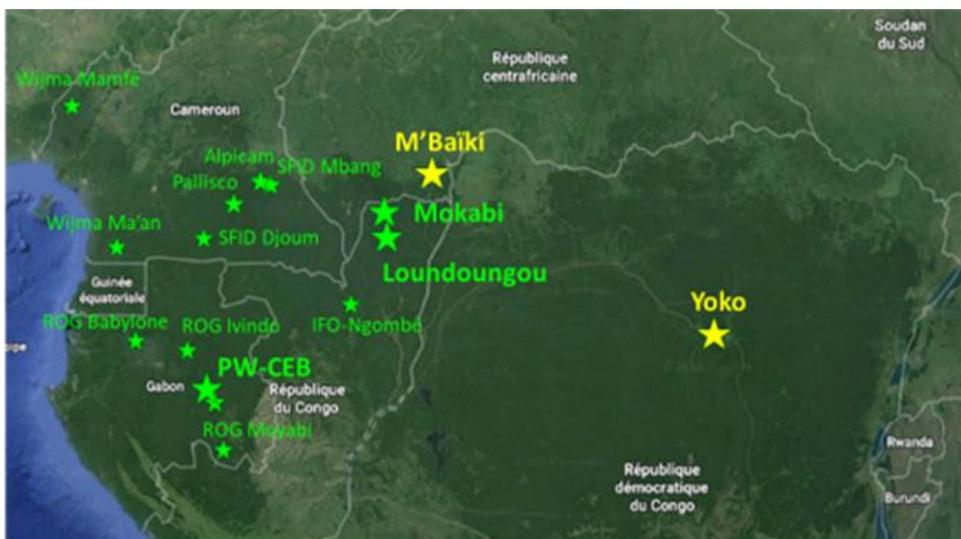
Dans la continuité du projet DyAffFor, le projet P3FAC vise à améliorer la durabilité des aménagements forestiers, notamment à travers la valorisation des résultats de la recherche sur la dynamique forestière. Il mobilise les associations et organismes de recherche internationaux, les administrations nationales et les exploitants forestiers.

Outre le suivi des dispositifs installés dans le cadre de DynAffFor, de nouveaux dispositifs sont mis en place pour une couverture géographique plus complète. Les thématiques étudiées sont également élargies (techniques sylvicoles, la régénération, la faune et les PFNL).

## Activités menées en 2022

A l'issue du projet, différentes recommandations ont été formulées par le collectif DYNAFAC :

- un aménagement adaptatif en fonction du type forestier (voir article de Réjou-Méchain *et al.*, 2021) ;
- l'uniformisation des rotations à 30 années ;
- une reconstitution de 100% des stocks pour le groupe des espèces commerciales, avec un minimum de 50% par espèce ;
- une révision et uniformisation des diamètres minima d'exploitabilité à l'échelle régionale ;
- une installation de dispositif de suivi de la dynamique forestière dans toutes les grandes concessions d'Afrique centrale.



★ Dispositif complet    ★ Dispositif parcelles    ★ Dispositif sentiers

Carte de l'ensemble des dispositifs de suivi de la dynamique forestière du réseau DYNAFAC (Source: CIRAD, 2022)





# La vie de l'association



## Développement de l'association

### □ NOUVELLES CONVENTIONS DE PARTENARIAT

Cette année 2022 a permis à Nature+ de consolider plusieurs partenariats avec des acteurs impliqués dans la gestion et la conservation des forêts en Afrique centrale.

Du côté des exploitants forestiers, les conventions sylvicoles avec Pallisco (Cameroun) et Precious Woods Gabon (Gabon) ont été renouvelées. Une mission de terrain a eu lieu à CIB-Olam (Congo) afin de signer une nouvelle convention en 2023. Des négociations sont également en cours avec Rougier-Gabon pour signer une convention de collaboration pour les aspects liés à la sylviculture, les aspects sociaux et la gestion de la faune dans leurs concessions forestières.

Si la philosophie de Nature+ consiste à donner de la valeur aux forêts pour assurer leur protection - d'où notre appui historique aux exploitants forestiers - la mise en protection de certains espaces nous paraît fondamentale. Nous prôtons en effet pour une approche paysagère, avec des noyaux d'aires protégées entourés d'espaces où les ressources forestières sont utilisées de manière durable. C'est la raison pour laquelle Nature+ est aussi active dans les aires protégées.

Notre bonne collaboration depuis 3 ans avec *African Parks* au Parc National d'Odzala-Kokoua (Congo) a abouti en 2022 à la signature d'un accord de collaboration avec la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi. Cet accord témoigne du souhait des deux structures à coopérer en termes de stratégie et de meilleures pratiques de gestion participative dans la périphérie du Parc National Odzala-Kokoua et du Sanctuaire de Gorilles de Lossi.

### □ PROJETS EN PERSPECTIVE

La collaboration avec *African Parks* sera étendue dès 2023 au Parc National de la Garamba (RDC), et potentiellement à l'aire de conservation de Chinko (RCA). Une mission aura lieu au Parc National Nouabalé-Ndoki (Congo) pour apporter un conseil technique sur le mécanisme de partage de revenus touristiques. Ces échanges montrent la volonté de Nature+ de s'impliquer dans la gestion participative en périphérie des aires protégées afin que les communautés riveraines de ces espaces soient les premières à bénéficier de la conservation.

Dans les concessions forestières, Nature+ réalisera l'inventaire faune sur 1 million d'hectares au Congo (IFO-Interholco) et initiera un projet pilote de mise en place de vergers à graines et valorisation d'arbres monumentaux au Cameroun.

Nature+ fait partie du consortium avec ZSL (*Zoological Society of London*) pour le BLF (*Biodiverse Landscape Fund*) et cherche activement à bénéficier d'un appui de l'Union Européenne via le nouveau programme Natur'Africa qui débutera en 2023.

Un nouveau volet d'appui à la formation se développe également à travers la participation au Plan Formation – Insertion (PFI) du Forem. Deux employés seront engagés dans ce cadre début 2023.



## Appui à la formation

Chaque année, Nature+ octroie des bourses à des étudiant.e.s des pays du Sud et du Nord désireux d'effectuer des travaux de recherche en milieu forestier tropical. En 2022, l'association a appuyé la formation à travers un prix (500€), deux bourses de doctorat (5.000 € chacune) et l'appui au « Module Tropical » (3.000 €). Cette année, Nature+ a également participé au *Forest Conservation Job Day*, un salon de recrutement organisé par l'ERAIFT à Kinshasa.

### □ PRIX NATURE +



Nature+ a décidé d'octroyer le Prix Nature+ 2022 pour le meilleur mémoire de fin d'études Gembloux Agro-Bio Tech Université de Liège consacré à la gestion durable des milieux tropicaux, à **Harold Campers** pour son TFE intitulé : "Automatisation de la reconnaissance d'espèces animales dans des vidéos de pièges photographiques installés dans les forêts en Afrique centrale, grâce à l'apprentissage profond".

### □ BOURSES DOCTORALES

En termes d'appui à la formation doctorale en 2022, Nature+ a décidé d'octroyer deux bourses annuelles d'un montant de 5.000 € chacune, à :

- **Sarah Tossens**, qui effectue sa thèse de doctorat à Gembloux Agro-Bio Tech Université de Liège sur l'étude intitulée « Impact des méso- et top-prédateurs sur la dynamique des forêts tropicales : le cas des Félidés d'Afrique centrale ». Cette bourse a permis de couvrir une partie de l'achat de 250 pièges photographiques et leur acheminement vers le Congo.
- **Romaric Ndonga Makemba**, qui effectue sa thèse de doctorat à Gembloux Agro-Bio Tech Université de Liège en cogestion avec l'Université des sciences et techniques de Masuku (USTM) au Gabon sur l'étude intitulée : « Origine, dynamique des populations et sylviculture de *Cylicodiscus gabunensis* Harms ». Cette bourse a permis de couvrir les frais de séjours du boursier jusqu'à la défense privée de sa thèse ainsi que le financement de tests ADN.

### □ APPUI AU « MODULE TROPICAL »

Depuis 2013, Nature+ a décidé d'instaurer une bourse annuelle « Module Tropical GxABT », dotée d'un montant de 3.000 €. Elle vise à prendre en charge les frais de voyage d'étudiants inscrits en master de Gestion des Forêts et Espaces Naturels (GFEN) qui participent au module et réalisant leur mémoire de fin d'études sur une thématique en rapport avec la gestion forestière ou la gestion de milieux naturels en Afrique. Ce voyage a eu lieu en octobre 2022 au Congo, où les étudiants ont passé trois semaines à la société forestière CIB.



# Partenaires 2022



## Institutions de recherche, universités, associations internationales

Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement



Gembloux Agro-Bio Tech (ULiège)



ENSET



African Parks



Association Technique Internationale des Bois Tropicaux



Agence Nationale des Parcs Nationaux



Commission des Forêts d'Afrique Centrale



Fondation Odzala - Kokoua - Lossi



Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives



Rainforest Alliance



Noé



Collectif DYNAFAC



Musée Royal d'Afrique Centrale



Sylvafrica



TEREA



FRMi



EticWood



Sunbirds



Precious Woods Gabon



Pallisco



Grumcam - Alpicam



SEFAC



SEEF



# Annexe : Acronymes et drapeaux

<b>AFD</b>	Agence Française de Développement	<b>GxABT-</b>	Gembloux Agro-Bio Tech -
<b>APV</b>	Accords de Partenariats Volontaires.	<b>ULiège</b>	Université de Liège
<b>ANPN</b>	Agence National des Parcs Nationaux	<b>MRAC</b>	Musée Royal d'Afrique Centrale
<b>APN</b>	African Parks Network	<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>ATIBT</b>	Association Technique Internationale des Bois Tropicaux	<b>PFBC</b>	Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
<b>COMIFAC</b>	Commission des Forêts d'Afrique Centrale	<b>PFI</b>	Plan Formation - Insertion
<b>CEA</b>	Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives	<b>PFNL</b>	Produits Forestiers Non Ligneux
<b>CIRAD</b>	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement	<b>PNOK</b>	Parc National d'Odzala - Kokoua
<b>ENSET</b>	Ecole Normale Supérieur d'Enseignement Technique de Douala	<b>PPECF</b>	Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts
<b>FFEM</b>	Fonds Français pour l'Environnement Mondial	<b>PWG</b>	Previous Woods Gabon
<b>FLEGT</b>	Forest Law Enforcement, Governance and Trade	<b>REPA</b>	Régénération des Essences Forestières Exploitées par la Pallisco
<b>FOKL</b>	Fondation Odzala – Kokoua - Lossi	<b>SEEF</b>	Société d'Exploitation des Etablissements de Fombelle
<b>FRM</b>	Foret Ressources Management	<b>SEFAC</b>	Société d'Exploitation Forestière et Agricole du Cameroun
<b>FSC-FM</b>	Forest Stewardship Council - Forest Management	<b>RDC</b>	République Démocratique du Congo
		<b>TDR</b>	Termes de Référence
		<b>UE</b>	Union Européenne
		<b>UFA</b>	Unité Forestière d'Aménagement
		<b>UICN</b>	Union Internationale pour la Conservation de la Nature



Centrafrique



Ghana



Honduras



Vietnam



République Démocratique du Congo (RDC)



Cameroun



Guyana



République du Congo



Gabon



Liberia

# Disclaimer & Copyright

## □ Disclaimer

Le Rapport d'activités 2022 Nature+ vise à présenter les différents projets et activités de l'asbl Nature +. Les informations des projets correspondent de fait à la vision de l'association et engagent uniquement celle-ci et non les partenaires cités.

Nature + a pris le plus grand soin à assurer le contenu de ce rapport.. Les projets et l'association étant en constante évolution, il se peut que certaines informations ne soient plus mises à jour au moment de la diffusion du rapport. Cependant, l'asbl Nature+ n'engage aucune responsabilité dans le cas d'omission ou d'erreur éventuelle contenue dans le présent document.

## □ Copyright

Toute reproduction intégrale ou partielle (sous forme de citation) est permise pour autant que, lors de la reprise des informations (texte, photos, etc ...), les conditions suivantes soient respectées :

- indiquer, pour chaque reprise (textes, photos, etc ...), la source "asbl Nature +",
- cette indication doit faire l'objet d'une référence complète « Rapport d'activités 2022, Nature+ »
- la reprise des informations du présent rapport d'activités ne pourra jamais se trouver placée sous un autre copyright que celui de l'asbl Nature +.

Sauf accord préalable et écrit de l'asbl Nature +, toute adaptation, traduction, arrangement, location et autre exploitation, modification en tout ou partie de ce rapport, sous quelle que forme et par quelque moyen que cela soit, électronique, mécanique ou autre, sont interdits et passibles de poursuite judiciaire conformément à la législation actuellement en vigueur.

Rapport d'activités Nature + 2022 produit par C. Julve , L. Abandonné, S. Jeanmart, F. Mavinga, B. Haurez et Marie-Alice Noizet sous la supervision du Président, C. Vermeulen et le suivi de l'Organe d'administration tout au long de l'année.

Conception graphique et réalisation : J. Le Bot